

Questions orales

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, si mon honorable collègue avait continué la lecture de ma déclaration, il aurait constaté que j'ai bien indiqué que nous avions l'intention de présenter un projet de loi définitif au début de décembre, mais j'espère que, lorsque ce projet de loi sera présenté, on aura l'appui expéditif de l'honorable député et de ses collègues de l'opposition pour faire en sorte qu'en effet nous puissions garantir une certitude considérable au milieu des affaires quant à la façon dont la loi de l'impôt sur le revenu des corporations en particulier sera appliquée durant les prochaines années.

[Traduction]

LA DATE DE LA PRÉSENTATION

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Madame le Président, le ministre sait très bien que son secrétaire parlementaire et des fonctionnaires de son ministère ont pu tirer profit des audiences publiques auxquelles son ministère voulait absolument mettre fin pour le 30 septembre. Il s'est entretenu avec des hommes d'affaires et des syndicalistes dans tout le pays. Le 1^{er} décembre, cela fera plus d'un an que cette question est en suspens. Le ministre peut-il s'engager envers la Chambre à présenter au Parlement au plus tard le 1^{er} décembre la version définitive de ce foutoir fiscal que le gouvernement a créé?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, je m'étonne que le député semble reprocher au gouvernement de faire preuve de souplesse et d'écouter l'avis de parlementaires et d'autres personnes. A la fin de septembre, j'ai reçu le rapport du comité parlementaire, dont je le remercie. Pendant le mois d'octobre, j'ai aussi eu des entretiens approfondis sur certains des mêmes sujets avec les représentants de divers organismes. Je suis arrivé à une conclusion à propos de la plupart des questions qui étaient encore à l'étude. Dans ma déclaration de la semaine dernière, j'ai d'ailleurs annoncé ma décision sur un bon nombre de ces questions.

Nous sommes en train de rédiger le projet de loi. J'aimerais le déposer avant le 1^{er} décembre si c'est possible. Je ne peux quand même pas dire au député que, si le projet de loi n'est pas prêt pour le 1^{er} décembre, le ciel va nous tomber sur la tête, mais nous nous arrangerons pour le présenter le 2 ou le 3 décembre. J'ai déclaré qu'il serait déposé à coup sûr début décembre. Je fais de mon mieux pour qu'il soit même prêt avant cette date, de sorte que le comité parlementaire ait le temps de bien l'étudier. Je compte sur la collaboration de tous pour que nous puissions adopter le projet de loi avant Noël.

* * *

LES PIPE-LINES

LE PROJET D'AQUEDUC ENTRE LE LAC DIEFENBAKER ET REGINA (SASK.)

M. Simon de Jong (Regina-Est): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration et a trait au projet d'aqueduc entre le lac Diefenbaker et la station de pompage de Buffalo Pound. Le premier ministre a dit à la Chambre que le gouvernement fédéral tenait à discuter

de ce projet avec la province de la Saskatchewan si le gouvernement provincial le juge prioritaire. La fin de semaine dernière, le ministre a rencontré le ministre des finances de la Saskatchewan. Peut-il nous dire s'il a été question de l'aqueduc, si le gouvernement de la Saskatchewan le juge prioritaire et si le lancement du projet sera bientôt annoncé?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, les députés néo-démocrates semblent poser des questions qui sont énormément axées sur les provinces cet après-midi.

Je puis dire au député que j'ai rencontré la fin de semaine dernière des représentants du gouvernement de la Saskatchewan pour discuter du programme de création d'emplois, du nouveau Programme d'expansion et de développement de l'emploi, dans le cadre duquel nous voulons obtenir la collaboration des provinces. Ils ont en même temps parlé du projet d'aqueduc de Regina qui, à mon avis, est très important pour la province. Ils m'ont dit qu'ils avaient chargé un groupe d'étude d'examiner la faisabilité du projet, mais que celui-ci ne présenterait pas son rapport avant le milieu ou la fin de novembre. Mon collègue, le président du Conseil du Trésor, leur a signalé que le gouvernement fédéral était prêt à discuter de la question avec eux dès que le rapport aura été présenté. Je suis certain que nous serions d'accord pour donner suite à l'affaire. Voilà où nous en sommes pour l'instant.

DEMANDE D'AIDE FÉDÉRALE

M. Simon de Jong (Regina-Est): Madame le Président, cette réponse est des plus encourageantes. Le projet d'aqueduc rallie l'appui de tous les notables et dirigeants politiques de Regina.

Une voix: Et de Moose Jaw.

M. de Jong: De Moose Jaw aussi, madame le Président. Le ministre peut-il nous assurer qu'il fera comprendre au gouvernement provincial que le gouvernement fédéral est disposé à collaborer par tous les moyens à la réalisation de ce très important projet et à fournir une aide financière raisonnable à cette fin?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, nous prouvons tous les jours, d'après moi, que nous sommes disposés à collaborer avec les gouvernements provinciaux.

* * *

LA LOI SUR LA LIMITATION DE LA PROPRIÉTÉ DES ACTIONS DES SOCIÉTÉS

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président, le premier ministre pourrait nous fournir des explications au sujet du projet de loi présenté hier au Sénat qui interdit aux gouvernements provinciaux d'acquiescer plus de 10 p. 100 des intérêts d'une entreprise de transport interprovincial ou international, qu'il s'agisse d'une compagnie aérienne, de transport de pétrole ou de gaz par pipeline, de transport ferroviaire ou maritime, de camionnage, d'autobus ou de transport des denrées par pipe-line. Le premier ministre peut-il nous dire pourquoi le gouvernement a pris subitement cette mesure?